



Fiche technique N° GO2002
09-01-2020

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur
supports conformes au D.T.U. 59.1

- Toiles de verre - Plaques de plâtre
- Anciennes peintures :
Hydrodiluables - Glycérophtaliques - Acryliques
- Anciennes maçonneries :
Béton - Enduit de ciment - Briques
- Bois et dérivés
- Plâtre et dérivés

ALGO PRIMAIRE

Impression - aspect mat en finition

INTÉRIEUR
8 à 10 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



Fonction :

Impression murale formulée à base de résine alkyde végétale en émulsion dans l'eau à 98% biosourcée et en majeure partie de composants naturels et d'algues. Destinée à être recouverte par une peinture décorative en finition.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 4a

Destination : INTÉRIEUR

- Surfaces murales et plafonds (plâtre et dérivés - anciennes peintures - anciennes maçonneries).
- Boiseries

Qualités dominantes :

- Consolide et homogénéise les fonds.
- Bon accrochage sur les anciennes peintures.
- Recouvrable par nos peintures décoratives ALGO.
- Formulée pour un meilleur respect de l'environnement et moins d'impact sur la santé (COV<1g/L)
- Excellente opacité pour un pouvoir couvrant élevé. Classe 2 pour un rapport de contraste ≥ 98 et $< 99,5$ selon la norme NF EN 6504-1.

Caractéristiques pratiques :



= 8 à 10 m²/L (selon le support).



= 2 h



= 12 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Blanc - Prêt à l'emploi
- **Aspect :** Mat
- **Matériel :** Brosse, Rouleau "Polyester 12 mm" ou Pistolet
- **Dilution :** Eau
- **Nettoyage du matériel :** Eau tiède savonneuse
- **Conditionnement :** 3 L - 10 L

Caractéristiques techniques :

- Densité : 1,40 à 1,50
- Extrait sec (pondéral) : 54 à 58 %
- Taux de brillance à 60° : < 3 % et à 85° : 2 %
- Teneur en COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/g) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient max 1 g/l COV.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinés)**: poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons.**

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Appliquer comme suit**:
 - **Sur fonds neufs et fonds poreux** : appliquer 1 couche de peinture préalablement diluée de 5 à 10% d'eau.
 - **Sur fonds déjà peints**: 1 couche de peinture directe non diluée.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Avant et après ouverture : 1 an dans son emballage d'origine fermé, dans un endroit bien ventilé et à une température entre 5°C et 30°C.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015